

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-BOIS	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.	Un an..... 3 fr, 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

22 Juin. — Soixante pensionnaires de l'hospice d'incurables de Souchez (Pas-de-Calais) sont atteints de symptômes d'empoisonnement pour avoir mangé la viande d'un veau malade. Plusieurs vieillards meurent des suites de cette ingestion malsaine et d'autres sont menacés du même sort.

— Drame tragique à Livry (Seine-et-Oise). Un individu dont la femme, en instance de divorce, avait quitté le foyer conjugal, se rend chez cette dernière et au cours d'une discussion très violente, lui tire cinq coups de revolver à bout portant. Après ce meurtre, l'assassin retourne chez lui et se tue d'un coup de fusil.

— Un tramway précipité d'une hauteur de douze mètres au bas d'un talus, à Aubin (Aveyron) cause la mort de deux voyageurs et de graves blessures à plusieurs autres.

23 Juin. — M. Carnot, Président de la République attendu à Lyon, se rend dans cette ville et y est acclamé par la population, qui lui fait l'accueil le plus chaleureux.

24 Juin. — Après une superbe journée qui avait été pour M. Carnot une

longue et brillante ovation, le Président de la République qui se rendait du Palais du Commerce où avait été servi le banquet en son honneur, jusqu'au théâtre où devait avoir lieu une représentation de gala, est traîtreusement assassiné par un individu de nationalité italienne, qui est immédiatement arrêté.

25 Juin. — La nouvelle de la mort tragique du Président de la République provoque une douloureuse émotion par toute la France ainsi qu'à l'étranger.

Les Chambres reçoivent avec le plus grand recueillement la nouvelle officielle de cet odieux forfait et la convocation qui leur est faite pour le 27 juin à l'effet de procéder, aux termes de la Constitution, à l'élection d'un nouveau Président de la République.

26 Juin. — Arrivée du corps de M. Carnot à Paris.

— Après avoir rendu les honneurs funèbres au Président Carnot, la population de Lyon, de plus en plus exaspérée, se laisse aller à de redoutables représailles à l'égard des commerçants italiens établis dans la ville, dont les magasins sont saccagés, pillés et incendiés par des bandes d'énergumènes forcés, malgré les pressantes exhortations des autorités et les efforts impuissants de la force armée.

27 Juin. — La Chambre et le Sénat

réunis en congrès à Versailles, afin de donner un successeur au regretté M. Carnot, unissent leurs suffrages pour confier la Présidence de la République à M. Casimir Périer, par 151 voix contre 151 données à M. H. Brisson et 97 à M. Ch. Dupuy.

28 Juin. — Toutes les nations Européennes et des autres parties du monde continuent d'adresser leurs sympathiques condoléances au gouvernement et à Mme Carnot au sujet du déplorable événement de Lyon.

La France entière se prépare à donner aux obsèques du Président Carnot, le caractère d'un deuil vraiment national.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

La population Dammartinnoise ordinairement indifférente aux événements politiques, a été péniblement émue lundi matin à la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot, qu'elle avait acceptée d'abord avec défiance, mais qui ne tarda malheureusement pas à lui être confirmée par les journaux de Paris.

Un cri unanime de malédiction s'échappa de toutes les poitrines contre le forcené qui a osé porter une main criminelle sur l'homme respectable et toujours respecté qui, malgré ces hautes fonctions, paraissait être à l'abri des rancunes des factieux.

Le Conseil municipal convoqué hors session, jeudi dernier à 8 heures du soir a décidé à l'unanimité d'adresser la lettre suivante à M<sup>me</sup> Carnot :

Madame

La Municipalité et le conseil municipal de la ville de Dammartin (S-&-M) réunis dans la patriotique émotion du grand-deuil national, vous envoient

l'expression de leur douloureuse et très respectueuse sympathie.

Le Conseil municipal.

— La fête patronale de la société de Secours mutuels a été célébrée dimanche dernier avec son éclat accoutumé. Cette cérémonie qui marquait la vingt-cinquième année d'existence de la société, revêtait, pour cette raison, un caractère encore plus solennel.

La grand'messe en musique et le très éloquent sermon de M. l'abbé Charbonnel, ont été entendus avec recueillement par plus de deux cent cinquante membres qui ont accompagné ensuite leur président jusqu'à son habitation de la Corbie.

L'honorable M. Hemar, après avoir dit quelques mots de la situation financière de l'association, s'est dirigé vers l'Hôtel de la Grosse-Tête où était servi un déjeuner auquel ont fait honneur un certain nombre de souscripteurs.

Nous nous permettrons ici d'ouvrir une petite parenthèse pour dire que quelques membres honoraires ont témoigné leur étonnement de n'avoir pas été prévenus du jour de la célébration de la fête ainsi que du banquet, auxquels ils se fussent fait un plaisir d'assister. Il y a lieu d'espérer, cependant, que cet oubli regrettable n'aura pas de conséquence et qu'à l'avenir, on fera en sorte qu'il ne se reproduise pas.

Le banquet a été, comme on pense, des plus animés et des plus gais, sans toutefois s'écarter des règles imposées par la tempérance. Au dessert, qui fut marqué par le toast traditionnel du président et arrosé par une véritable inondation de champagne due à sa générosité, il y eut encore grâce à l'aimable attention d'un des membres honoraires, une copieuse distribution

de Londres qui reçurent l'accueil le plus empressé.

Pour terminer la fête aussi galement qu'elle avait commencé, plusieurs convives ont eu l'excellente idée d'y mêler quelques refrains joyeux qui ont été vivement applaudis.

### LONGPERRIER

On lit dans le *Publicateur* :

Un habitant de Longperrier le sieur Leverdez, qui a disparu à la suite de discussions avec sa femme, est recherché en ce moment pour affaires de famille. Cet individu s'enivrait fréquemment; on craint qu'il n'ait attenté à ses jours.

### JULLY

Mercredi dernier, il y avait, au collège de Jully, à l'occasion de la fête du R. P. supérieur, séance dramatique, dont le programme était des plus séduisant. Les rôles ont été remplis avec succès par les professeurs et les élèves. Il en a été de même pour les nombreux intermèdes et les artistes improvisés n'ont cessé de provoquer les applaudissements unanimes de tous les spectateurs.

Le lendemain, jeudi, la journée a été merveilleusement employée par une fête de gymnastique, un magnifique carrousel, une série de courses des plus intéressantes et une très belle fête nautique mais, en raison de notre deuil national, les organisateurs de la fête ont cru devoir supprimer la musique, les illuminations et le feu d'artifice. Les spectateurs ont été il faut le dire, quelque peu désappointés, mais cette patriotique délicatesse d'attention fait grand honneur au sympathique directeur du collège qui sait respecter religieusement les vieilles et chevale-

resques traditions de la maison de Jully.

### CLAYE

Ces jours derniers, la femme Jeannot Julie, née Rivol, manouvrière à Souilly, rencontra dans la rue son beau-frère Evrard Jean-Baptiste, cordonnier. Les deux parents s'en veulent depuis longtemps. La femme Jeannot était, nous assure-t-on, légèrement émue; quant à Evrard, il eut le grave tort de la frapper avec un baton.

Procès-verbal a été dressé.

(Journal de Seine-et-Marne)

### SENLIS

Fête du 9<sup>e</sup> cuirassiers

Tous les ans le 9<sup>e</sup> cuirassiers en garnison à Senlis offre aux habitants de la ville une fête militaire des plus intéressantes.

Cette fête a eu lieu le 23 juin anniversaire de la 4<sup>me</sup> bataille de Fleurus livrée en 1815 par Napoléon, qui y défait le général prussien Blücher.

De nombreuses attractions étaient réunies samedi dernier dans le champ de manœuvres qui avoisine Senlis, pour ravir les milliers de spectateurs accourus au rendez-vous donné par les cuirassiers du 9<sup>e</sup>. Temps magnifique, site enchanteur, programme attrayant, exactitude nécessairement militaire.

Sous la direction de M. le lieutenant de Vaulx, la fête a débuté par des chœurs guerriers aux mâles accents. Puis les jeux des escadrons, jeu du pendu, course aux blessés et course aux bagues, ont mis en relief l'agilité des acteurs.

Enfin, la première partie du programme s'est terminée par une fantasia arabe pleine de couleur locale et d'entrain qui dispensera les habitants de Senlis d'aller en Algérie ou en Kabylie pour voir des Bédouins purs-sang lancer leurs chevaux dans courses vertigineuses, les arrêter net, pivoter, tirer des coups de



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 097338

fusils en l'air et disparaître tout-à-coup comme des démons.

Parmi ces cavaliers fantastiques, couverts de broderies étincelantes, les Dammartinois se sont trouvés en pays de connaissance..... mais ne soulevons pas le burnous discret de notre compatriote. D'autant mieux que ces Arabes aux couleurs chatoyantes, qui nous ont jetés tant de poudre aux yeux, n'étaient, à ce qu'il paraît, que de vulgaires maraudeurs. Bientôt en effet, des chasseurs à cheval lancés à leur poursuite les ont pris et pendu leur chef. Juste satisfaction accordée à la morale et à la fibre patriotique.

Tout s'est pourtant bien terminé et, en définitive, Arabes, chasseurs et pendu se sont tous envolés et réconciliés dans un galop qu'on n'oubliera pas.

La deuxième partie de la fête n'a pas été moins intéressante que la première.

On a surtout admiré une reprise de 11 tandems dirigés par des officiers experts dans l'art si difficile de conduire à cheval deux chevaux de front en volée.

Le clou de cette seconde partie devait être le carrousel militaire, parfaitement ordonné par M. le capitaine de France. Rien ne peut donner une idée de la perfection de ces manœuvres. La foule par ses bravos enthousiastes a récompensé le chef et ses cavaliers, du plaisir qu'elle avait éprouvé.

Un grand défilé général a marqué le terme d'une fête réussie dans toutes ses parties. Vers 6 h., les spectateurs ravés se sont dispersés de tous côtés dans la poussière lumineuse d'un beau jour qui s'éteint, en jurant, mais un peu tard... qu'on les y reprendrait volontiers.

### Certificat d'études

SECTION de ST-SOUPPLETS (19 juin)

#### GARÇONS

Maximum: 60 points

Présentes: 15. — Admis: 12.

1 Maille François. 52 p. 3/4. Mon-

thyon.

2 Ferry Emile. 52 p. Montgé.

3 Gibert Gustave 46 p. 3/4. Saint-Soupplets.

4 Payen Lucien 49 p. 1/2. Saint-Patbus.

5 Margotteau Gabriel. 44 p. id.

6 Dhuite Louis. 43 p. 3/4. Monthyon.

7 Bénard Casimir. 42 p. Le Plessis-l'Évêque.

8 Goulas Jean. 39 p. Montgé.

9 Désaues P. 33 p. 1/2. Le Plessis-l'Évêque.

10 Lesueur Octave. 33 p. Monthyon.

11 Lobin Félix. 34 p. Cuisy.

12 Lobin Louis. 30 p. id.

Ont obtenu: 1<sup>o</sup> les mentions de dessin et d'agriculture :

Lobin Félix, de Cuisy. — Ferry, de Montgé. — Dhuite, de Monthyon. — Lesueur et Maille, de Monthyon. — Désaues, de Plessis-l'Évêque. — Margotteau et Payen, de Saint-Patbus. — Gibert, de Saint-Soupplets.

2<sup>o</sup> la mention d'agriculture :

Lobin Louis, de Cuisy. — Goulas, de Montgé. — Bénard, de Plessis-l'Évêque.

#### FILLES

Maximum: 70 points

Présentées: 18. — Admises: 14

1 Serpe Camille. 56 p. 3/4. Montgé.

2 Suck Justine. 51 p. 1/2. Saint-Patbus.

3 Bourgeois Mélina. 49 p. 1/2. Oisery.

4 Blanpin Léontine 49 p. Saint-Patbus.

5 Daverdin Francine. 47 p. 1/4. Monthyon.

6 Largent Blanche. 46 p. 1/2. Saint-Soupplets.

7 Baudet Eugénie. 45 p. 3/4. id.

8 Berat Claire, 45 p. 1/2. Montgé.

Supplément au n° 274 de la « Petite Gazette »

## A. MORANGIER

à DAMMARIÉ LES-LYS, (Seine-et-Marne)

près la gare de Melun

### CONSTRUCTION DE PUIITS A EAU

en tous genres

depuis 40 francs le mètre linéaire, fournissant 3,000 litres à l'heure, dans les terrains les plus mouvants, tels que sables, glaises, argiles, etc., sauf dans la roche.

M. MORANGIER s'engage à fournir quelque quantité d'eau que ce soit, dans les sables bouillants, sans danger de retour du sable dans l'intérieur des puits.

Pose de filtres dans les vieux puits où le sable revient.

Galeries souterraines pour amas d'eau, contenant 1500 litres par mètre courant, à partir de 80 francs le mètre d'avancement; épuisement à part.

Captation de nappes pour recherches de qualité d'eau.

Nettoyage de pièces d'eaux, étangs, etc. Outillage spécial.

Épuisements jusqu'à concurrence de 600,000 litres d'eau à l'heure.

Puits absorbants pour assainir les propriétés.

Désinfection, curage et réparations.

Le déplacement à 30 lieues à la ronde se fait sans augmentation de prix.

9 Daviquet Léontine. 44 p. 1/2. Monthyon.

10 Daverdin Marie. 44 p. 1/4. Forfry.

11 Vapaille Ernestine. 43 p. Monthyon.

12 Vapaille Blanche. 42 p. 1/2. Forfry.

12 Clinet Louise. 42 p. 1/2. Plessis-l'Évêque.

14 Masson Marthe. 41 p. Monthyon.

Ont obtenu : la mention d'agriculture :

Burat Claire, Serpe Camille, de Montgé. — Daverdin Francine et Vapaille Ernestine, de Monthyon. — Bourgeois Méline, de Oïssery. — Blanpin Léontine, de Saint-Pathus. — Suck Justine, id. — Largent Blanche, de Saint-Souplets.

#### CONCOURS DE NANTEUIL

Nous apprenons que par suite du retard apporté aux récoltes par le mauvais temps, la société d'agriculture de Senlis a retardé le concours de Nanteuil à la date des 28 et 29 juillet au lieu des 14 et 15.

Le programme restera le même.

En conséquence, le règlement de l'Exposition doit être modifié ainsi qu'il suit :

Les déclarations des exposants seront reçues jusqu'au 15 juillet chez M. Valadon, président, à Nanteuil-le-Haudouin.

Les produits devront être rendus au plus tard le samedi 23 à huit heures du matin.

Les membres du Jury sont priés de se rendre à l'Hôtel de ville de Nanteuil le samedi 23, à 11 heures du matin.

L'Exposition sera ouverte les dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 juillet.

Les récompenses seront décernées, le dimanche 29, à 2 heures, en séance solennelle des deux sociétés.

Un banquet aura lieu à l'issue de la séance.

#### CONCOURS DE POMPES

Le concours de pompes d'Orléans, qui devait avoir lieu aujourd'hui 1<sup>er</sup> juillet, a été remis au dimanche 22 courant.

La compagnie de Dammartin doit prendre part à ce concours, où elle est classée en 3<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> section.

La compagnie du Mesnil-Amelot, classée en division supérieure. 1<sup>re</sup> section, assistera aussi à cette lutte pacifique et fera en sorte de soutenir avec honneur sa réputation méritée.

#### FAITS DIVERS

##### CE QU'ON TROUVE DANS LA SEINE

Ce qui suit est pour nous encourager à boire de l'eau de source.

On a trouvé dans la Seine, en 1893: 7,652 chiens, 3,307 chats, 9,108 rats, 1,720 poulets et faisans, 3,942 oiseaux divers, 1, 209 lapins, 789 jeunes porcs, 7 veaux, 4 hérissons (1), 3 chevaux, 15 moutons, 2 poulains, 13 singes, 5 serpents. En tout, 27,776 cadavres d'animaux.

Plus, un certain nombre de noyés appartenant à notre espèce.

Engageant, n'est-ce pas ?

##### LE RECORD DU... POULET ROTI

Le chef cuisinier d'un grand restaurant voisin de l'Opéra vient d'établir un record qui ne manque sûrement pas d'originalité.

Il a parié avec un collègue que, dans l'espace de 10 minutes, il tuerait, déplumerait, rôtirait, trancherait, préparerait et servirait un poulet.

Devant une assistance de dîneurs émerveillés, l'habile chef a gagné haut la main son pari... en 5 minutes 6 secondes 4/5.

Deux minutes furent nécessaires pour égorger la bête et la déplumer.

Une minute pour la rendre prête à être mise au four.

Deux minutes 6 secondes  $\frac{4}{5}$  pour la rôtir, la découper et la servir.

Il paraît que les habitués ont trouvé la volaille... fraîche et de bon goût.

C'est égal, quel cuisinier brandira maintenant le couteau pour abattre le record du poulet de 3 minutes 6 secondes  $\frac{4}{5}$ ?

#### UN CENTENAIRE... ET QUART

Une nouvelle qui va peut-être paraître invraisemblable, malgré son authenticité.

Il existe encore en Russie un officier survivant des guerres napoléoniennes : c'est le lieutenant Nikolai Andrejevitch Sawin, qui est sans nul doute l'homme le plus âgé de Russie.

Sawin, qui habite à Saratow, est d'après ses papiers, né le 17 avril 1768 et a célébré, le mois dernier, son cent-vingt-sixième anniversaire.

C'est égal, voilà un âge respectable qui a été rarement atteint de notre temps.

#### UNE FAMEUSE PÊCHE

Le caporal Olivier, chef du poste central des pompiers de Nice, qui se livre à la pêche à ses moments perdus, a capturé, il y a huit jours, un poisson comme heureusement on en voit fort peu sur nos côtes. Il s'agit du requin noir, un squalo des plus dangereux.

Olivier était seul dans son bateau, à quatre ou cinq encablures, lorsqu'il aperçut ce sinistre rôdeur dans le sillage. En vieux loup de mer, il vit d'un coup d'œil à quel gibier il avait affaire. Il arme une ligne solide d'un énorme hameçon garni d'une «moustelle», et la jette à la traîne. Aussitôt le requin

se précipite sur sa proie et l'engloutit. Mais, pour l'amener à bord, ce ne fut pas chose facile. Il pesait 150 kilogrammes.

#### LES LÊTES

dans le pays des Silvanectes

Les historiens du Valois s'accordent à dire que la forêt des Silvanectes fut défrichée en partie, à l'époque Gallo-Romaine, par des colonies de *lètes*, et Carlier ajoute que l'on doit à ces derniers la formation des importantes *Villages*, où les empereurs et leurs officiers aimèrent à séjourner et après eux, les rois mérovingiens, qui eurent une grande prédilection pour ces résidences à cause des magnifiques chasses que leur offrait la proximité de la forêt. Nanteuil, Crépy, May, Ouchy, Quiezy, le Chesne, Braine, la maison royale de Cuise, Villers-Cotterêts, Bonneuil et Berny, seraient-ils, paraît-il, redevables à ces *lètes* de leurs premiers accroissements. (1)

Les auteurs n'affirment rien de précis sur les motifs qui engagèrent l'empire à peupler certaines parties de la Gaule et notamment la Belgique, de colonies de *lètes*, formées de tribus Germaniques captives. D'après les uns, elles auraient été destinées à combler les vides causés par les guerres, tandis que d'autres, cette migration n'aurait eu d'autre but que de contenir les révoltes incessantes des colons gaulois contre l'autorité impériale.

« La politique de Constance Chlore, dit un historien moderne (2), consistait à introduire des Germains dans les terres de l'empire pour n'avoir plus à les repousser. Il les employa à réprimer les révoltes des colons et cultiver des terres. »

« Ces barbares devaient à l'Etat le service militaire perpétuel et s'équiper à leurs frais. En échange de ces charges ils recevaient l'usufruit des terres aux-

quelles ils étaient attachés pour les cultiver et qu'ils ne pouvaient quitter. Ils se servaient des esclaves, des troupeaux et des instruments agricoles existant déjà sur ces terres, mais ne pouvaient les vendre. Quelquefois même, ils étaient tenus à des redevances (*indimonia*) que fixait le contrat d'établissement. »

Le même auteur ajoute que pour tenir en respect les populations, ces soldats artisans élevèrent autour de leurs habitations des remparts en terre, dont leur nom de *Castrum ledi*.

S'ils, ils formèrent une cour close dite *curtis ledi* dont les dénominations se retrouvent dans les noms de Châtelet (*Castrum ledi*) et la Villette (*Villa ledi*). Les terres des *lètes* étaient connues sous la dénomination de *terres létiques*, dit l'historien Mezeray (3). Carlier ajoute que contrairement aux familles gauloises qui vivaient retirées dans les bois, les *lètes* silvanectes demeurèrent toujours à proximité des grands chemins (4).

« Au point de vue civil, ils étaient des personnes *ingenui ordine*, puisqu'ils étaient libres, mais n'avaient pas le droit de cité. Ils pouvaient acheter des biens, ester en jugement pour leur domaine. » (5)

« Sous les Francs, remarque M. Alph. Pommier, ils n'allaient pas dans les *malls*. Ils suivaient leur *dominus* à la guerre, et celui-ci suivait le comte. Le maître seul les nourrissait et équipait; leur butin lui appartenait. Ils s'occupaient des approvisionnements de l'armée. Accusés de délits, le maître répondait de leur condamnation : victimes de délit, il touchait la *compositio*, étant leur *défensor*. »

E. L.

(1) — Cardier, Hist. de Valois. Tome 1, p. 19.

(2) — Alph. Pommier, Chron. de Soufligné-sous-Vallon et Placé, p. 29.

(3) — Hist. de Fr. Tome 1, p. 353.

(4) — Hist. du Valois. Tome 1, p. 32.

(5) — Alph. Pommier, Chron. de Soufligné-sous-Vallon et Placé, p. 32.

#### SCEAUX & ARMOIRIES

de Dammartin et ses environs

#### BUREAU DE DAMPMARTIN

changeur et bourgeois de Paris (1400)

Sceau rond de 20 mill. — Arch. nation. — K. 1185

Un rouleau d'écriture accosté des lettres B et D. — Sans légende.

Appendu à un aveu rendu par Bureau de Dampmartin à l'abbé de Ste-Geneviève, pour des terres à Antony, le 24 septembre 1400.

N° 4107. Inv. Doubl. d'Arcq.

#### MATHIEU DE TRIE

(1262)

Fragment de sceau rond, de 75 mill. Arch. nat. S. 2233.

Sceau équestre aux armes (d'or à la bande d'azur qui est Trie).

On ne fit plus de la légende que :

NI. DM.. D..... IE... T... DE... M.

CONTRE-SCEAU

Ogival, renfermant deux écus aboutis l'un à la bande, qui est Trie; l'autre fascé à la bordure, qui est Dammartin (fascé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.)

On ne fit plus que la fin de la légende.

..... DOMNI MARTINI.

Appendu à une charte du comte, du mois de Février 1262.

N° 4107. Inv. Doubl. d'Arcq.

#### SIMON DE DAMMARTIN

comte de Ponthieu, époux de la comtesse Marie 1234

Sceau rond de 65 mill. — Arch. nat. J. 238 n° 18.

Sceau équestre. L'écu aux armes de Dammartin.

SIGILLUM SIMONIS CAMITIS PONTIFI.

CONTRE-SCEAU

L'écu de Dammartin (fascé d'argent et d'azur de six pièces à la bordure de gueules).

SECRETUM SIGILLI

Appendu à un accord entre le comte Jean, comte de Dreux, touchant leurs seigneuries. — Paris, Février 1234.

N° 688. Inv. Doubl. d'Arcq.



**A VENDRE**  
**PRESSOIR A BRAS**

Serrage système breveté  
S'adresser au bureau du Journal

**A LOUER** Petit appartement  
DE SUITE fraîchement décoré  
74, Grande rue à Dammartin

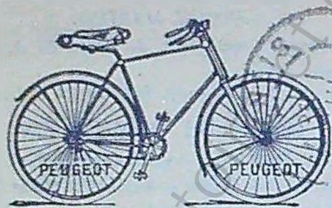
**A VENDRE**  
**2 VACHES**

dont une pleine de 7 mois  
s'adresser à M. DUBOIS à St-Mard

**CABINET MÉTALLURGIQUE**  
CHARBONS EN GROS

**Achille OFFROY**  
à Dammartin

seul agent pour les Bicyclettes PEUGEOT,  
dans les cantons de Dammartin, Claye et  
Nanteuil-le-Haudouin.



**ARMES DE St-ÉTIENNE**

**A. BRUYET**

Mètreur en Bâtiments  
108, Grande rue, 108  
à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL SOIGNÉ — ACTIVITÉ

**A VENDRE** fonds de Md de  
Vins - Aubergiste; épicerie et  
tabac.

S'adresser chez M. ROBERT à Beaumarchais

**Vincent BERTHAULT et FILS**

HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la  
Société Centrale d'Horticulture de  
France et du département de la Seine;  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix aux expositions de Paris et  
à l'exposition universelle de 1889. —  
Nombreuses récompenses ou médail-  
les, or, vermeil et argent.

Imprimerie E. LEMARIE, à Dammartin

**BILLETTS DE DÉCÈS**

en Deux heures

TRAVAUX URGENTS

Affiches — Prospectus  
Avis divers

Billets de mariages

ET DE NAISSANCES  
MENUS

**A VENDRE**

coupe de 1894, bois des Trois Seigneurs  
territoire de MONTGÉ, à 300 m. de la  
route de Meaux à Dammartin.

Bourrées le cent 20 fr., billon chêne  
et charme 10 fr. le stère, billonnette à  
la scie 6 fr. le mètre.

S'adresser à M. LEVASSEUR, garde  
particulier à Lessart.

**LE CIDRE ET LE POIRÉ**

Revue mensuelle des intérêts pomologiques

Organe des comices et syndicats agricoles et des  
sociétés agricoles de France.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et  
l'Administration à M. Ferd. MULLER, Secré-  
taire de la Rédaction et Administration.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Imv. E. Lemarié Dammartin.